UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BOURGOGNE, session 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE:

<u>Article 1 er : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BOURGOGNE, au titre de l'année 2024 :</u>

Madame LORENTZ Valérie, attachée principale d'administration de l'État, présidente, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur HELLEU Alain, directeur général des services, vice-président, Université de Bourgogne, Diion.

Monsieur AMET Samuel, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de technologie de Belfort Montbéliard, Belfort.

Monsieur LIEGEOIS Thierry, attaché principal d'administration de l'État, Université de Franche Comté, Besançon.

Madame PIERRE Murielle, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame COMMUNAUDAT HUDELOT Caroline, attachée d'administration de l'État, suppléante, Université de Bourgogne, Dijon.

<u>Article 2</u> : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Dijon , le 09/09/2024

Le Président de l'Université de Bourgogne

Vincent THOMAS